



16ème législature

Question N° : 18572	De Mme Sophie Blanc (Non inscrit - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Enfance, jeunesse et familles		Ministère attributaire > Enfance, jeunesse et familles
Rubrique >jeunes	Tête d'analyse >Les dérivés du service national universel (SNU)	Analyse > Les dérives du service national universel (SNU).
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sophie Blanc attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, de la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles sur les graves problèmes de fonctionnement et d'encadrement du service national universel (SNU), qui remettent sérieusement en cause l'efficacité et la pertinence de ce programme. Depuis sa mise en place en 2019, le SNU a pour ambition de favoriser la cohésion nationale en faisant découvrir aux jeunes les valeurs de la République à travers un séjour de cohésion. Cependant, les récents incidents survenus lors de sessions du SNU montrent que ce programme est loin d'atteindre ses objectifs et pose même des questions quant à la sécurité et au bien-être des participants. Le cas de Timéo, un lycéen de Bondy dans le Pas-de-Calais, est particulièrement révélateur des problèmes rencontrés. Lors d'un séjour de cohésion en avril 2024, le jeune homme a été violemment battu par d'autres participants après avoir été accusé à tort de dénonciation. Selon son témoignage et ceux d'autres jeunes, le manque criant d'organisation et de préparation des encadrants a rapidement engendré un climat chaotique, avec notamment des employés recrutés à la dernière minute et des tuteurs trop proches des jeunes, allant jusqu'à consommer des stupéfiants avec eux. Cet incident n'est malheureusement pas isolé. Des événements similaires ont été signalés dans d'autres centres du SNU, avec des enquêtes en cours pour des faits de harcèlement et d'agression sexuelle sur mineurs. Un encadrant témoigne : « Je n'avais jamais vu ça. Il y avait des jeunes qui sifflaient le drapeau, des tuteurs trop proches des jeunes et des cadres ne respectant pas les valeurs républicaines ». Ces graves dysfonctionnements ont conduit certains observateurs à remettre en cause l'efficacité et la pertinence même du SNU. La professeure Barbara Lefebvre (essayiste, chroniqueuse et co-auteur du livre *Les territoires perdus de la République*) n'a pas hésité à qualifier le programme de « club de vacances où on fume plus de *shit* qu'ailleurs », critiquant également son coût élevé, estimé à près de 2 milliards d'euros par an pour 107 000 participants. Face à ces problèmes, deux options se présentent selon elle : soit réformer en profondeur le SNU pour en faire un véritable service civil mieux encadré, soit revenir au service militaire obligatoire. Cette dernière solution permettrait selon elle de renforcer la cohésion nationale et d'offrir un meilleur encadrement aux jeunes. Ces incidents répétés et ces témoignages accablants sur les conditions de déroulement du SNU amènent Mme la députée à poser les questions suivantes à Mme la ministre : 1. Comment compte-t-elle remédier aux graves problèmes d'encadrement et d'organisation constatés dans de nombreux centres du SNU ? Quelles mesures concrètes seront mises en place pour garantir la sécurité et le bien-être des participants ? 2. Face à l'inefficacité manifeste du SNU dans sa forme actuelle, ne serait-il pas plus pertinent de revoir entièrement ce programme pour en faire un véritable service civique mieux structuré et encadré ? 3. Quelle est son analyse sur le coût élevé du SNU, estimé à près de 2 milliards d'euros par an ? Ne serait-il pas plus judicieux d'allouer ces fonds à d'autres programmes éducatifs ou de formation professionnelle pour les jeunes ? Elle lui demande son avis sur le sujet.

